

fujet, le transport des dix Canons & huit Mortiers reste suspendu.

On vient d'apprendre que le Roi des deux Siciles a rendu à la Noblesse de ces deux Royaumes, le droit de juridiction criminelle sur ses Vassaux dont elle avoit été privée en 1738.

Genes. Ce n'est ici qu'une continuité d'action & d'ardeur pour des préparatifs de guerre. Ils paroissent présentement surpasser les forces de la République, tant par la nombreuse Artillerie qui est fondue & qu'on fond, que par ses dispositions sur mer, & par quantité de troupes qu'elle met sur pied, en ne refusant aucuns déserteurs; ce qui paroîtroit justifier qu'elle se portera à favoriser l'introduction de l'Infant Don Philippe; mais il est croyable que l'Amiral Rowley, qui croisoit sur la fin de Decembre dans le Canal de *Malte*, pour surprendre une vingtaine de Bâtimens François qui devoient y passer, comme n'ayant pu profiter du retour de l'Escadre commandée par Mr. de Caylus, viendra en demander raison. Cependant on a l'avis certain que malgré la rigueur de la saison, les troupes de l'Infant Don Philippe viennent de se mettre en pleine marche dans le Comté de *Nice*, pour s'avancer le long de la rivière de *Genes* & pénétrer dans le *Milanois*, ou plutôt, comme on le prétend, pour franchir quelques passages par la *Toscane*, afin de faire une jonction avec le Général de Gages, qui s'avanceroit de nouveau vers ce Grand Duché.

Dans une telle conjoncture le Roi de Sardaigne a donné ordre d'augmenter les fortifications de *Tortone*, & de faire une Place d'armes de la Ville de *Plaisance*; & ayant requis la République d'accorder le passage à deux Régimens de
ses